



**Food and Agriculture Organization  
of the United Nations**

**Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture**

**RAF/R1130 (Bi)**

**FAO  
Fisheries and  
Aquaculture Report**

**Rapport sur les  
pêches et l'aquaculture**

**ISSN 2070-6987**

**Report of the**

---

**EXTRAORDINARY SESSION OF THE COMMITTEE FOR INLAND  
FISHERIES AND AQUACULTURE OF AFRICA**

**Dakar, Senegal, 14–15 July 2015**

**Rapport de la**

---

**SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DES PÊCHES  
CONTINENTALES ET DE L'AQUACULTURE POUR L'AFRIQUE**

**Dakar, Sénégal, 14-15 Juillet 2015**



Report of the

EXTRAORDINARY SESSION OF THE COMMITTEE FOR INLAND FISHERIES  
AND AQUACULTURE OF AFRICA

Dakar, Senegal, 14–15 July 2015

Rapport de la

SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DES PÊCHES CONTINENTALES  
ET DE L'AQUACULTURE POUR L'AFRIQUE

Dakar, Sénégal, 14-15 Juillet 2015

Disclaimer /ISBN page to be provided by  
OCC

### **PREPARATION OF THIS DOCUMENT**

This is the final report approved by the extraordinary session of the Committee for Inland Fisheries and Aquaculture of Africa (CIFAA) held in Dakar, Senegal, from 14 to 15 July 2015.

**TO BE COMPLETED. PLEASE PROVIDE FULL TEXT ALSO IN FRENCH FOR THE PARAGRAPH BELOW**

### **PRÉPARATION DE CE DOCUMENT**

Ce document est le rapport final adopté à la session extraordinaire du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique (CPCAA), tenue à Dakar, Sénégal, du 14 au 15 Juillet 2015.

**COMPLETER**



**FAO/Committee for Inland Fisheries and Aquaculture of Africa. 2015**

*Report on the extraordinary session of the Committee for Inland Fisheries and Aquaculture of Africa. Dakar, Senegal, 14–15 July 2015.*

*Rapport de la session extraordinaire du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique. Dakar, Sénégal, 14-15 Juillet 2015.*

FAO Fisheries and Aquaculture Report/FAO Rapport sur les pêches et l'aquaculture. No. 1130. Rome, Italy.

**ABSTRACT**

This document is the report of the extraordinary session of the Committee for Inland Fisheries and Aquaculture of Africa (CIFAA), which was held in Dakar, Senegal, from 14 to 15 July 2015. A total of 44 delegates from 21 member countries and AU-IBAR as an observer body attended the Session.

During the meeting, the report of the working group which met in Addis Ababa in March 2015 was presented. The Committee was informed of the changes proposed by the working group in order to make CIFAA more functional. The Committee was also informed about the proposed measures to be taken for the creation of a special trust fund to collect voluntary contributions to finance the activities of CIFAA. A working group was established to elaborate the proposal. Priority activities to be undertaken for the year 2016 were presented to the committee and five major ones have been approved.

**RÉSUMÉ**

Ce document est le rapport de la session extraordinaire du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture de l'Afrique (CPCAA), qui a eu lieu à Dakar, au Sénégal, les 14 et 15 Juillet 2015. Un total de 44 délégués de 21 pays membres et l'UA en tant qu'observateur a assisté à la session.

Lors de la réunion, le rapport du groupe de travail qui s'était réunie à Addis Abeba en Mars 2015 a été présenté. Le Comité a ainsi été informé des modifications proposées par le groupe de travail en vue de rendre le CPCAA plus fonctionnel. Le Comité a également été informé sur les propositions de mesures à prendre pour créer un fond d'affectation spécial pour recueillir des contributions volontaires destinées au financement des activités du CPCAA. Un groupe de travail a été constitué pour élaborer cette proposition. Les activités prioritaires à entreprendre pour l'année 2016 ont été présenté au comité et cinq des plus importants ont été approuvé.

**PLEASE EXPLAIN WHY THE ABOVE TEXT IS HIGHLIGHTED IN YELLOW AND, IN CASE IT IS NOT CORRECT, PLEASE PROVIDE THE FINAL AND CORRECT TEXT FOR BOTH LANGUAGES**



## **TABLE OF CONTENTS**

OPENING OF THE SESSION

ELECTION OF THE CHAIRPERSON

ADOPTION OF THE AGENDA AND ARRANGEMENTS FOR THE SESSION

PRESENTATION OF WORKING GROUP REPORT

REVIEW OF AMENDED STATUTES AND RULES OF PROCEDURE

ESTABLISHMENT OF CIFAA MULTI-DONOR TRUST FUND – STRUCTURE AND CONDITIONS

CIFAA PRIORITIES FOR 2016 WORKPLAN

ANY OTHER MATTERS

DATE AND PLACE OF THE NEXT SESSION

## **TABLE DES MATIÈRES**

OUVERTURE DE LA SESSION

ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA SESSION

PRESENTATION DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

EXAMEN DES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR MODIFIES

CREATION DU FOND FIDUCIAIRE MULTIDONATEURS – STRUCTURE ET CONDITIONS

PRIORITES DU CPCAA POUR LE PLAN DE TRAVAIL 2016

DIVERS

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

**APPENDIXES/ANNEXES**

- A. Agenda  
Ordre du jour
- B. List of delegates and observers/Liste des délégués et observateurs
- C. List of documents  
Liste des documents
- D. Speech by the FAO Representative of Senegal  
Discours du Représentant de la FAO au Sénégal
- E. Speech by the Minister of Fisheries and Marine Economy of Senegal  
Discours du Ministre de la Pêche et Economie Maritime du Sénégal

## **OPENING OF THE SESSION**

1. The Extraordinary Session of the Committee for Inland Fisheries and Aquaculture of Africa (CIFAA) was held from 14 to 15 July 2015 at the Hotel Fleur de Lys Plateau in Dakar, Senegal. A total of 44 delegates from 21 member countries and AU-IBAR as an observer body attended the Session. The list of delegates and observers is presented in Appendix B.
2. Mr Patrick David of FAO Senegal welcomed the delegates on behalf of Dr Jose Graziano da Silva, Director-General of FAO. He called attention to the importance of inland fisheries and aquaculture in the CIFAA member countries. He reminded the delegates of the constraints of CIFAA and the need to reform the Committee to respond to the current needs of its members. FAO's commitment to support the Committee was emphasized. The speech is in Appendix D.
3. The session was officially opened by Honourable Oumar Gueye, Minister of Fisheries and Marine Economy of Senegal. He cited the role of fish in the nutrition of populations in the member countries; obligation of member countries to focus on developing inland capture fisheries and aquaculture at a time of depleting fishery resources; and the top priority accorded fisheries and aquaculture in the emerging Senegal document of the Government of the Republic of Senegal. The speech is in Appendix E.
4. The Secretariat again reminded the delegates of the concern of FAO Governing Bodies with less operational committees like CIFAA, which should be reformed to make them functional or abolished.

## **ELECTION OF THE CHAIRPERSON**

5. Honourable Oumar Gueye, Minister of Fisheries and Marine Economy, was unanimously elected as Chairperson of the Extraordinary Session.

## **ADOPTION OF THE AGENDA AND ARRANGEMENTS FOR THE SESSION**

6. The Agenda (document CIFAA/2015/1) was introduced and adopted, as given in Appendix A.

## **PRESENTATION OF WORKING GROUP REPORT**

7. Honourable Lamin Nyabally, Minister of Fisheries of The Gambia, presented the report of the Working Group meeting held in Addis Ababa on 10 – 11 March 2015, as a member of the CIFAA Working Group who attended that meeting.
8. The Report was adopted as presented.

## **REVIEW OF AMENDED STATUTES AND RULES OF PROCEDURE**

9. Proposed amendments to the Statutes and Rules of Procedure of CIFAA, discussed and formulated at the Addis Ababa Working Group meeting, were presented to the Committee by the Secretariat. The amendments were based on the need to make CIFAA functional taking into account emerging over-arching socio-cultural and economic concerns such as biodiversity conservation, climate change, pressure on resources and sustainability.

10. Various delegates requested for clarifications on some of the proposed amendments and suggested further changes, which will be reflected in the final version. The discussions were mainly on the new Terms of Reference of the Committee provided in Section 2 of the Statutes.
11. The amended Statutes and Rules of Procedure were adopted, subject to the suggested changes.
12. The Secretariat reminded the delegates that while the Statutes will require approval by the Committee and endorsement by the FAO governing bodies before promulgation by the FAO Director General, the Rules of Procedure will need to be approved by the Committee and will enter into force upon approval by the FAO Director General.

### **ESTABLISHMENT OF CIFAA MULTI-DONOR TRUST FUND – STRUCTURE AND CONDITIONS**

13. The Secretariat introduced agenda item 6 on the basis of document CIFAA/2015/4: “Establishment of CIFAA Multi-donor Trust Fund – Structure and Conditions”.
14. The meeting was informed about the steps to be taken for the establishment of the CIFAA Multi-donor Trust Fund (hereafter “the Trust Fund”), starting with the formulation of a detailed programme of work and budget in line with FAO’s Strategic Framework and, more specifically, in line with FAO’s existing principal delivery mechanisms at regional (i.e. Regional Initiatives) and national level (i.e. Country Programming Frameworks).
15. It was emphasized that, for the Trust Fund to be able to attract voluntary financial contributions from CIFAA members and from external resource partners, (i) the programme of work and budget should aim to achieve identifiable impacts for the members in terms of aquaculture and inland capture fisheries development at national and/or at (sub-regional) level and (ii) CIFAA’s capacity and comparative advantage to deliver should be evident.
16. The establishment of the Trust Fund was agreed, in principle, and it was decided that a working group composed of Senegal, Gambia, Lesotho Sudan, Burkina Faso, Chad and Niger under the leadership of FAO, further elaborates the proposal to this effect, whereby various areas of work were suggested in the ensuing discussions. The identified areas of work include information and data collection, analysis and dissemination, research and innovation, harmonization of legislation around shared fisheries resources, collection and analysis of already identified capacity and competency needs and availabilities at national or regional levels, as a basis for South-South cooperation, as well as for public and private investment, etc.

### **CIFAA PRIORITIES FOR 2016 WORK PLAN**

17. The Secretariat introduced agenda item 7 on the basis of document CIFAA/2015/5.
18. The Committee was informed that this document presents the recommendations of the Working Group established at the Extraordinary Session of CIFAA held in Lusaka, Zambia, from 1 to 2 December 2014 and which met in Addis Ababa, Ethiopia from 10 to 11 March 2015.
19. The Secretariat advised the meeting of the following priority activities for CIFAA recommended by the Working Group:
  - (a) conduct a training needs assessment;
  - (b) identify capacity gaps in human and material resources;
  - (c) work with countries on combatting illegal fishing in inland waters;
  - (d) develop a strategic plan and related action plan with clear objectives and expected outputs;
  - (e) develop a monitoring and evaluation mechanism for the activities.

20. The Committee was requested to:
- (a) review the document introduced and determine three to five priority activities for CIFAA to undertake;
  - (b) consider the need for the development of a strategic plan for CIFAA, including the reflection on financing its activities.
21. The Committee agreed on the following priority actions:
- (a) develop sustainable aquaculture;
  - (b) collate information on needs and/or conduct a needs assessment including on infrastructure, material and human resources, and training;
  - (c) develop a strategic plan and related action plan with clear objectives, expected outputs and monitoring and evaluation mechanisms;
  - (d) work with countries, sub-regional and regional organizations to combat illegal, unregulated and unreported fishing in inland waters and harmonize legislations in countries sharing inland water resources.

### **ANY OTHER MATTERS**

22. There was a query on the state of the Aquaculture Network for Africa (ANAF) and the Secretariat provided a satisfactory response.
23. Cameroon renewed its commitment to host the next session of ANAF and FAO will contact the authorities on the date and formalities.
24. It was agreed that CIFAA explores the possibility of setting up an inter-state platform for exchanging experiences among the member countries.
25. Delegates were reminded of the need to take note of the different levels of inland fisheries and aquaculture development and comparative advantage of the countries in assisting build their capacity.

### **DATE AND PLACE OF THE NEXT SESSION**

26. The Gambia offered to host the next ordinary session of CIFAA. FAO will consult the Gambian authorities on the date and formalities for hosting the session.

## **OUVERTURE DE LA SESSION**

1. La session extraordinaire du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture de l'Afrique (CPCAA) s'est tenue les 14 et 15 juillet 2015 à l'Hôtel Fleur de Lys Plateau à Dakar au Sénégal. Au total, 44 délégués de 21 pays membres et l'Union Africaine en tant qu'observateur ont pris part à la session. La liste des délégués et observateurs figure à l'Annexe B.
2. M. Patrick David de FAO Sénégal a accueilli les délégués au nom du Dr Jose Graziano da Silva, Directeur général de la FAO. Il a attiré l'attention de l'assistance sur l'importance de la pêche continentale et de l'aquaculture dans les pays membres du CPCAA. Il a rappelé aux délégués les contraintes du CPCAA et la nécessité de réformer le Comité pour répondre aux besoins actuels de ses membres. L'engagement de la FAO à soutenir le Comité a été souligné. Le discours figure à l'Annexe D.
3. La session a été officiellement ouverte par M. Oumar Guèye, Ministre des Pêches et de l'Économie maritime du Sénégal. Il a mentionné le rôle du poisson dans l'alimentation des populations des pays membres ; l'obligation des pays membres de se concentrer sur le développement des pêches de capture continentales et l'aquaculture en ces temps où les ressources halieutiques deviennent de plus en plus rares ; ainsi que la priorité accordée à la pêche et l'aquaculture dans le Plan Sénégal Émergent du gouvernement de la République du Sénégal. Le discours est disponible à l'Annexe E.
4. Le Secrétariat a de nouveau rappelé aux délégués la préoccupation des Organes directeurs de la FAO au sujet des comités peu opérationnels tels que le CPCAA, qui doivent être réformés pour les rendre fonctionnels ou alors être supprimés.

## **ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE**

5. M. Oumar Guèye, ministre des Pêches et de l'Économie maritime, a été élu à l'unanimité Président de la Session extraordinaire.

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA SESSION**

6. L'ordre du jour (document CIFAA/2015/1) a été présenté et adopté, comme indiqué à l'Annexe A.

## **PRÉSENTATION DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL**

7. M. Lamin Nyabally, ministre des Pêches de la Gambie, a présenté le rapport de la réunion du Groupe de travail tenue à Addis-Abeba les 10 et 11 mars 2015, en tant que membre du Groupe de travail du CPCAA qui a assisté à cette réunion.
8. Le rapport a été adopté tel qu'il a été présenté.

## **EXAMEN DES STATUTS ET RÈGLEMENT INTERIEUR MODIFIÉS.**

9. Les modifications proposées aux Statuts et Règlement intérieur du CPCAA, abordées et formulées lors de la réunion du Groupe de travail à Addis-Abeba, ont été présentées au Comité par le Secrétariat. Les modifications ont reposé sur la nécessité de rendre le CPCAA plus fonctionnel en tenant compte des nouvelles préoccupations socioculturelles et économiques majeures telles que la conservation de la biodiversité, le changement climatique, la pression sur les ressources et la durabilité.

10. Plusieurs délégués ont demandé des éclaircissements sur certaines modifications proposées et ont suggéré d'autres changements, lesquels seront pris en compte dans la version finale. Les discussions ont porté principalement sur les nouveaux Termes de référence du Comité prévus à l'Article 2 des Statuts.
11. Les Statuts et les Règles de Procédure modifiées ont été adoptés, assujettis aux modifications proposées.
12. Le Secrétariat a rappelé aux délégués que, si les Statuts devront être approuvés par le Comité et reconnus par les organes directeurs de la FAO avant d'être promulgués par le Directeur général de la FAO, le Règlement intérieur, quant à lui, devra être approuvé par le Comité et entrera en vigueur dès son approbation par le Directeur général de la FAO.

### **CRÉATION DU FONDS FIDUCIAIRE MULTIDONATEURS – STRUCTURE ET CONDITIONS**

13. Le Secrétariat a présenté le point 6 de l'ordre du jour sur la base du document CIFAA/2015/4: «Création du Fonds fiduciaire multidonateurs – Structure et conditions».
14. La réunion a été informée des mesures à prendre pour la création du Fonds fiduciaire multidonateurs du CPCAA (ci-après dénommé « le Fonds fiduciaire »), à commencer par la formulation d'un programme de travail détaillé et d'un budget en phase avec le cadre stratégique de la FAO et, plus spécifiquement, en phase avec les principaux mécanismes d'action existants de la FAO aux niveaux régional (i.e. Initiatives régionales) et national (i.e. cadres de programmation par pays).
15. Afin que le Fonds soit en mesure d'attirer des contributions financières volontaires des membres du CPCAA et des partenaires-ressources externes, il a été souligné que (i) le programme de travail et le budget doivent viser à obtenir des effets concrets pour les membres en termes de développement de l'aquaculture et des pêches de capture continentales au niveau national et/ou au niveau (sous-régional) et que (ii) la capacité d'exécution et l'avantage comparatif du CPCAA doivent être évidents.
16. La création du Fonds a été acceptée sur le principe, et il a été décidé qu'un petit groupe de travail composé du Sénégal, de la Gambie, Lesotho, Soudan, Burkina Faso, Tchad et Niger, sous la direction de la FAO, peaufine en outre la proposition à cet effet. Au sujet de ce groupe de travail, différents domaines d'action ont été suggérés dans les discussions qui ont suivi. Les domaines d'action identifiés comprennent la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations et de données, la recherche et l'innovation, l'harmonisation de la législation autour des ressources halieutiques partagées, la collecte et l'analyse des besoins et disponibilités déjà identifiés en termes de capacités et de compétences au niveau national ou régional ; ces axes pouvant jeter les bases d'une coopération Sud-Sud, mais également de l'investissement public et privé, etc.

### **PRIORITÉS DU CPCAA POUR LE PLAN DE TRAVAIL 2016**

17. Le Secrétariat a présenté le point 7 de l'ordre du jour sur la base du document CIFAA/2015/5.
18. Le Comité a été informé que ce document présente les recommandations du Groupe de travail mis sur pied lors de la Session extraordinaire du CPCAA tenue à Lusaka, en Zambie, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2014 et qui s'est réuni à Addis-Abeba, en Éthiopie, les 10 et 11 mars 2015.
19. Le Secrétariat a informé la réunion des activités prioritaires suivantes pour le CPCAA recommandées par le Groupe de travail:

- (a) procéder à une évaluation des besoins en formation;
- (b) identifier les insuffisances de capacités en ressources humaines et matérielles;
- (c) collaborer avec les pays sur la lutte contre la pêche illicite dans les eaux continentales;
- (d) élaborer un plan stratégique et un plan d'action connexe avec des objectifs clairs et des résultats attendus;
- (e) élaborer un mécanisme de suivi-évaluation pour les activités.

20. Il a été demandé au Comité de:

- (a) examiner le document présenté et déterminer trois à cinq activités prioritaires à entreprendre par le CPCAA;
- (b) examiner la nécessité d'élaborer un plan stratégique pour le CPCAA, y compris la réflexion sur le financement de ses activités.

21. Le Comité a approuvé les actions prioritaires suivantes:

- (a) développer l'aquaculture durable;
- (b) recueillir des informations sur les besoins et/ou procéder à une évaluation des besoins, notamment en termes d'infrastructures, de ressources matérielles et humaines et de formation ;
- (c) élaborer un plan stratégique et un plan d'action connexe avec des objectifs clairs, des résultats attendus et des mécanismes de suivi-évaluation;
- (d) collaborer avec les pays, les organisations sous-régionales et régionales pour combattre la pêche illicite, non réglementée et non déclarée dans les eaux continentales et harmoniser les législations dans les pays partageant des ressources halieutiques continentales.

## **DIVERS**

22. Une question sur l'état du Réseau d'aquaculture pour l'Afrique (ANAF) a été posée et le Secrétariat a fourni une réponse satisfaisante.

23. Le Cameroun a renouvelé son engagement d'accueillir la prochaine session de l'ANAF et la FAO prendra contact avec les autorités sur la date et les formalités.

24. Il a été convenu que le CPCAA étudie la possibilité de mettre en place une plate-forme inter-étatique pour l'échange d'expériences entre les pays membres.

25. Il a été rappelé aux délégués la nécessité de prendre note des différents niveaux de développement et d'avantage comparatif des pêches continentales et de l'aquaculture des pays en vue de les aider à renforcer leur capacité.

## **DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION**

26. La Gambie s'est proposée d'accueillir la prochaine session ordinaire du CPCAA. La FAO prendra contact avec les autorités gambiennes sur la date et les formalités à cet égard.

## Agenda

**Tuesday, 14 July 2015**

**Morning: 09.30 hours**

- |    |  |               |
|----|--|---------------|
| 1. | Opening of the Session   |               |
| 2. | Election of the Chairperson  |               |
| 3. | Adoption of the Agenda and Arrangements for the Session  | CIFAA/ 2015/1 |
| 4. | Presentation of the Working group report   | CIFAA/ 2015/2 |
| 5. | Review of amended Statutes and Rules of Procedure (2015) :<br><i>for discussion and adoption</i> | CIFAA/ 2015/3 |

**Afternoon: 14.00 hours**

- |    |   |               |
|----|---|---------------|
|    | Review of amended Statutes and Rules of Procedure – <i>continued</i>        | CIFAA/ 2015/3 |
| 6. | CIFAA Trust Fund – Structure and Conditions: for discussion<br>and adoption | CIFAA/ 2015/4 |

**Wednesday, 15 July 2015**

**Morning: 09:00 hours**

- |    |                                     |               |
|----|-------------------------------------|---------------|
| 7. | CIFAA Priorities for 2016 Work Plan | CIFAA/ 2015/5 |
| 8. | Any other matters                   |               |
| 9. | Date and place of the next session  |               |

**Afternoon: 16.00 hours**

- |     |                        |  |
|-----|------------------------|--|
| 10. | Adoption of the Report |  |
|-----|------------------------|--|

**Ordre du jour****Mardi, 14 juillet 2015****Matin: 09.30 heures**

- |    |   |               |
|----|---|---------------|
| 1. | Ouverture de la session   |               |
| 2. | Election du President   |               |
| 3. | Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session   | CPCAA/ 2015/1 |
| 4. | Présentation du rapport du Groupe de Travail  | CPCAA/ 2015/2 |
| 5. | Revue des Statuts et Règles de Procédures modifiées (2015):<br><i>pour discussion et adoption</i> | CPCAA/ 2015/3 |

**Après-midi: 14.00 heures**

- |    |   |               |
|----|---|---------------|
|    | Revue des Statuts et Règles de Procédures modifiées – Suite                             | CPCAA/ 2015/3 |
| 6. | Fond fiduciaire du CPCAA – structure et conditions : <i>pour discussion et adoption</i> | CPCAA/ 2015/4 |

**Mercredi, 15 juillet 2015****Matin: 09:00 heures**

- |    |  |               |
|----|--|---------------|
| 7. | Priorités du CPCAA pour le plan de travail de 2016 | CPCAA/ 2015/5 |
| 8. | Divers   |               |
| 9. | Date et lieu de la prochaine session               |               |

**Après-midi: 16.00 heures**

- |     |                     |  |
|-----|---------------------|--|
| 10. | Adoption du rapport |  |
|-----|---------------------|--|

**APPENDIX/ANNEXE B****List of delegates and observers/Liste des délégués et observateurs****Burkina Faso**

ZERBO, Henri  
 Directeur Général des Ressources Halieutiques  
 Ministère de l'Environnement et Ressources  
 Halieutiques  
 09, B.P 1104 Ouagadougou 09  
 Tel.: +226 70126348  
 E-mail: henri\_zerbo@hotmail.com

YAMEOGO, W. Fidele  
 Directeur de l'Administration et Finances  
 Ministère de l'Environnement et Ressources  
 Halieutiques  
 Tel.: + 226 70202910  
 E-mail: yamsco2020@icloud.com

**Burundi**

NDUWIMANA, Joseph  
 Secrétaire Permanent  
 Ministère de l'Agriculture et l'Elevage  
 B.P 1850 Bujumbura, Burundi  
 Tel.: +257 77735777  
 E-mail: ndujofsvmd@yahoo.fr

**Cameroon/Cameroun**

NGALA TOMBUH, Divine  
 Sous-Directeur de l'Aquaculture  
 Direction des Pêches, de l'Aquaculture et  
 Industries Halieutiques  
 Ministère de l'Elevage, des Pêches et des  
 Industries Animales  
 Yaoundé  
 Tel.: +237 675730100  
 Fax: +237 222224534  
 E-mail: dntombuh@yahoo.co.uk

**Central African Republic/République  
centrafricaine**

NDJIKARA, Emmanuel  
 Coordonnateur du Projet Pêche et Aquaculture  
 Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche  
 Bangui  
 Tel.: +236 75044270  
 E-mail: [ndji.joseemmanuel@yahoo.fr](mailto:ndji.joseemmanuel@yahoo.fr)

NDOÏDE, Louis-Paulin  
 Directeur des Eaux, de la Pêche et Aquaculture  
 Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche  
 Bangui  
 Tel.: +236 75044270  
 E-mail: paddyndoide@yahoo.fr

**Chad/Tchad**

KOUESSE, Ramadan Karifene  
 Directeur des Pêches Adjointe  
 Direction Générale des Ressources  
 Halieutiques  
 Ministère de l'Elevage et de l'Hydraulique  
 Tel.: +235 66159090; +235 91080210  
 E-mail : rkouesse@yahoo.fr

**Côte d'Ivoire**

ORSOH, Amba Jacqueline  
 Chargée d'Etudes  
 Direction de l'Aquaculture et des Pêches  
 Ministère des Ressources Animales et  
 Halieutiques  
 BP V19 Abidjan  
 Tel.: +225 49296215  
 E-mail: amba\_orsoh@yahoo.fr

**Democratic Republic of Congo/République  
Démocratique du Congo**

ALI RAMAZANI, Hubert  
 Secrétaire General  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de  
 l'Elevage  
 Croisement Blvd du 30 Juin et Batetela  
 B.P. 8722  
 Kinshasa-Gombe  
 Tel.: +243 999906017; +243 819906017  
 E-mail: hubert\_ali@yahoo.fr

**Gambia/Gambie**

NYABALLY, Lamin  
 Minister for Presidential Affairs and Fisheries  
 Office of the President  
 State House, Banjul  
 Tel.: +220 9975556  
 E-mail: nyabsdkk@yahoo.com

**Ghana**

ARYEE, Emmanuel  
 Deputy Director  
 Fisheries Commission  
 Inland Fisheries Management Division  
 P.O. Box GP 630, Accra  
 Tel.: +233 502169625; +233 302675144  
 E-mail: osubibio@yahoo.com

**Guinea/Guinée**

KEITA KABASSAN, Mousaa  
 Directeur National  
 Direction National de la Pêche Continentale et  
 de l'Aquaculture  
 Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture  
 BP 2177, Conakry  
 Tel.: +224 628364950  
 +224 664 214470  
 E-mail: kkm466@yahoo.fr

**Lesotho**

MOTHOKHO, Lisemelo Mapalesa  
 Minister of Agriculture and Food Security  
 Khubetsoana Motiakaseng  
 P.O.Box 12616, Maseru 100  
 Tel.: +223 16407  
 Fax: +22314516/ +22310186  
 E-mail: mapalesamothokho@gmail.com

MOROKOLE, Nthabiseng Julia  
 Fisheries Research Officer  
 Livestock Services  
 Ministry of Agriculture and Food Security  
 Private Bag A82 Maseru 100  
 Tel.: +266 28322702  
 E-mail: morokolenj@gmail.com  
 morokolenj@yahoo.com

**Madagascar**

RAKOTONIRINA, Noel Etienne Benjamin  
 Directeur Régional des Ressources  
 Halieutiques et de la Pêche  
 Ministère des Ressources Halieutiques et de la  
 Pêche  
 0107 c 200 Mahavoky Nord, Mahajanga 401  
 E-mail: etiennerakotonirina@yahoo.fr

**Niger**

HAROUNA, Ali  
 Conseiller Technique du Ministre de  
 l'Environnement de la Salubrité Urbaine et du  
 Développement durable  
 Ministère de l'Environnement de la Salubrité  
 Urbaine et du Développement durable  
 B.P 721 Niamey  
 Tel.: +227 96964584; +227 91809696

**Rwanda**

RUTAGAMIRA, Wilson  
 Aquaculture and Fisheries Program  
 Coordinator  
 Rwanda Agriculture Board  
 Ministry of Agriculture and Animal Resources  
 P.O.Box 5016, Kigali  
 Tel.: +250 788306364  
 E-mail: wilsonruta@yahoo.co.uk

**Senegal/Sénégal**

GUEYE, Oumar  
 Ministre de la Pêche et de l'Economie  
 Maritime  
 Ministère de la Pêche et de l'Economie  
 Maritime  
 E-mail: Oumar1gueye@gmail.com

SIGNATE, Mahamadu  
 Directeur Pêches Continentales  
 Ministère de la Pêche et de l'Economie  
 Maritime  
 3, Avenue Bilago AIOP  
 Dakar  
 Tel.: 775244489  
 Fax: 338645896  
 E-mail: signatem@yahoo.fr

MBAYE, Abou  
 Conseiller Technique  
 Ministère de la Pêche et de l'Economie  
 Maritime  
 E-mail: aboumb@yahoo.fr

GOUDIABY, Mamadou  
 Directeur/DPM  
 Ministère de la Pêche et de l'Economie  
 Maritime  
 E-mail: magoudiaby@yahoo.fr

BA, Magatte  
 Directeur General  
 Agence Nationale de l'Aquaculture  
 Tel.: 770991503

FAYE Diene  
 Directeur des Industries de Transformation de  
 la Pêche  
 Tel.: 777409571  
 E-mail: dienefaye502@hotmail.com

DIALLO, Ousmane  
 Directeur de l'Administration et de  
 l'Équipement  
 Ministère de la Pêche et de l'Économie  
 Maritime  
 Tel.: 777409566  
 E-mail: dialousma@yahoo.fr

SAMB, Saliou  
 Directeur des partenariats  
 Agence National de l'Aquaculture  
 Tel.: 775542829  
 E-mail: saliousamb@yahoo.fr

SARR, Cheikh  
 Directeur/DPSP  
 Ministère de la Pêche et de l'Économie  
 Maritime  
 Tel.: 777409570

DIACK, Haby  
 Coordonnateur CPM  
 Ministère de la Pêche et de l'Économie  
 Maritime  
 Tel.: 776350783  
 E-mail: habidiack2005@yahoo.fr

NDAO, Abdoulaye  
 Président CRI  
 E-mail: andao457@gmail.com

NDIAYE, Samba  
 Directeur Général/SIRN  
 Tel.: 775690733  
 E-mail: msdiaye421@yahoo.fr

GUEYE, Babacar  
 Conseiller Technique  
 Ministère de la Pêche et de l'Économie  
 Maritime  
 E-mail: babacargueye662@gmail.com

GUEYE, Amie  
 Chef de Bureau  
 Direction de la Pêche Continentale  
 E-mail: amygueye32@gmail.com

MARICO, ABDUL karim  
 Directeur/ CNFTPA  
 Tel.: 777409575  
 E-mail: maricoabdulkarim@yahoo.fr

### **Somalia/Somalie**

ALI, Mohamud Hassan  
 Department of Fisheries and Cooperative  
 Development  
 Ministry of Fisheries and Marine Resources  
 Makka-Almukarana Street, Villa Somalia  
 Tel.: +252 615527277  
 E-mail: mohamudboya@gmail.com

### **Sudan/Soudan**

TIBIN MUSA ADAM, Musa  
 Federal Minister of Livestock, Fisheries and  
 Rangelands  
 Federal Ministry of Livestock, Fisheries and  
 Rangelands  
 Al Shagara Street  
 P.O. Box 293  
 Khartoum  
 Tel.: +249 183476958; +249 912324698  
 Fax: +249 9183585900  
 E-mail: ministry-animal@yahoo.com

### **Swaziland**

MAGAGULA, Freddy  
 Senior Agricultural Officer – Fisheries  
 Ministry of Agriculture  
 Fisheries Section  
 PO Box 162  
 Mbabane  
 Tel.: +268 24042731/9  
 E-mail: fredmagagula@yahoo.co.uk

**Tanzania/Tanzanie**

MAHIKA, Charles  
 Director  
 Aquaculture and Development Division  
 Ministry of Livestock and Fisheries  
 Development  
 Veterinary Complex, 131 Nelson Mandela  
 Road, P.O Box 9152, 15487 Dar Es Salaam  
 Tel.: + 255 (0) 222861910  
 Fax: +255 (0) 222861908  
 E-mail: mahika75@yahoo.co.uk

MNGULWI, Baraka  
 Assistant Director  
 Aquaculture and Development Division  
 Ministry of Livestock and Fisheries  
 Development  
 P.O Box 9152, 15487 Dar Es Salaam  
 Tel.: + 255 (0) 222861910  
 Fax: +255 (0) 222861908  
 E-mail: bmngulwi@yahoo.co.uk

**Uganda/Ouganda**

NYIIRA, Zerubabel  
 Minister of Sates Fisheries  
 Ministry of Agriculture Animal Industry and  
 Fisheries  
 Tel.: 0414 32215 / 0414 320803 / 0414 321484  
 Fax: 0414 321010  
 E-mail: znyiira@gmail.com

**Zambia/Zambie**

NGALANDE, Patrick  
 Director  
 Department of Fisheries  
 Ministry of Agriculture and Livestock  
 P.O. Box 350100  
 Chilanga  
 Tel.: +260 211278618; +260 977887300  
 Fax: +260 211278618  
 E-mail: pngalande@yahoo.co.uk

**AU-IBAR**

ANOZIE, Obinna  
 Policy Analyst  
 Fisheries and Aquaculture  
 Kenindia Business Park  
 Museum Hill, Westlands Road  
 P.O. Box 30786-00100  
 Nairobi  
 Tel.: +254 (20) 3674204  
 Cell: +254 (0) 716453553  
 Fax: +254 (20) 3674341/2  
 E-mail: obinna.anozie@au-ibar.org  
 anozieo@africa-union.org

**Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO/UN)**

JALLOW, Alhaji  
 FAO Representative in Uganda  
 CIFAA Secretary  
 Plot 88 Buganda Road  
 Wandegeya  
 PO Box 521, Kampala  
 E-mail: alhaji.jallow@fao.org

VAN OMMEN, Bart  
 Senior Programme Coordinator,  
 Fisheries and Aquaculture Department  
 Viale delle Terme di Caracalla  
 00153 Rome, Italy  
 Tel.: +39 0657054376  
 Fax: +39 0657053020  
 E-mail: bart.vanommen@fao.org

HISHAMUNDA, Nathanael  
 Senior Aquaculture Officer  
 Fisheries and Aquaculture  
 Viale delle Terme di Caracalla  
 00153 Rome, Italy  
 Tel.: +39 0657054122  
 Fax: +39 0657053020  
 E-mail: nathanael.hishamunda@fao.org

PARDO, Marta  
 Legal Officer  
 Legal Office  
 Viale delle Terme di Caracalla  
 00153 Rome, Italy  
 E-mail: marta.pardo@fao.org

**APPENDIX/ANNEXE C****List of documents**

Adoption of the Agenda and Arrangements for the Session	CIFAA/2015/1
Presentation of the Working Group report	CIFAA/2015/2
Review of amended Statutes and Rules of Procedure (2015)	CIFAA/2015/3
CIFAA Trust Fund – structure and conditions	CIFAA/2015/4
CIFAA Priorities for 2016 Work Plan	CIFAA/2015/5

**Liste des documents**

Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session	CPCAA/2015/1
Présentation du rapport du Groupe de Travail	CPCAA/2015/2
Revue des Statuts et Règles de Procédures modifiées (2015)	CPCAA/2015/3
Fond fiduciaire du CPCAA – structure et conditions	CPCAA/2015/4
Priorités du CPCAA pour le plan de travail de 2016	CPCAA/2015/5

**Speech by the FAO Representative in Senegal**

NEED ENGLISH TEXT. PLEASE PROVIDE TRANSLATION

### Discours du Représentant de la FAO au Sénégal

Excellence, Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime du Sénégal ;  
 Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres des pays membres du CPCAA ;  
 Distingué(e)s Délégué(e)s;  
 Distingué(e)s Invité(e)s;  
 Cher(e)s Collègue(e)s;  
 Mesdames et Messieurs;

Je voudrais tout d'abord partager le réel plaisir et le privilège de me retrouver avec vous pour assister à la session extraordinaire du Comité Des Pêches Continentales et de l'Aquaculture pour l'Afrique (CPCAA), «le Comité».

Au nom du Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Dr José Graziano da Silva, vous me permettez d'exprimer la profonde gratitude de l'Institution au Gouvernement et au peuple du Sénégal d'avoir bien voulu accepter d'être l'hôte de cette importante réunion. Je me réjouis également du chaleureux accueil réservé aux différentes délégations à leur arrivée dans le beau pays de la « Téranga » et, en leur nom, j'adresse mes sincères remerciements aux autorités sénégalaises ainsi qu'aux filles et aux fils du Sénégal pour leur hospitalité légendaire.

Distingué(e)s participant(e)s,  
 Mesdames et Messieurs,

Il n'y a pas meilleur témoignage de vos engagements individuels et de votre attachement à votre Comité que votre présence massive à cette réunion. C'est pourquoi, le Secrétariat du Comité vous témoigne toute sa reconnaissance pour avoir bien aimablement répondu à son invitation.

En guise de rappel, le Comité des Pêches Continentales et de l'Aquaculture en Afrique a été créé par le Conseil de la FAO en 1971 conformément à l'article VI-2 de la Constitution de la FAO.

Il représente un Organe régional des pêches à l'échelle continentale traitant de la pêche continentale et de l'aquaculture et œuvrant à encourager et à promouvoir la coopération internationale dans le développement et la gestion, l'utilisation et la conservation des ressources halieutiques des eaux intérieures de l'Afrique.

Il vise aussi à promouvoir le développement durable de l'aquaculture en Afrique, notamment dans les pays Membres. L'aquaculture, en pleine croissance (assurant près de 50% des besoins en produits halieutiques dans le monde) est un véritable moteur économique et social qui contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, crée des emplois, a des effets multiplicateurs sur les économies locales et, est à la base des moyens d'existence de nombreuses communautés.

Le développement de la pêche continentale reste aussi une priorité du Comité. La pêche continentale, au regard de ses enjeux majeurs, mérite une attention particulière. La valeur des pêcheries continentales est souvent sous-estimée. Ces pêcheries ne sont pas souvent suffisamment prises en compte dans les politiques ou les priorités de développement déterminées à l'échelle nationale et internationale. Ainsi, l'amélioration des connaissances sur les ressources de la pêche continentale et sur les populations qui en dépendent ou y recourent est une nécessité pressante. Une autre difficulté consiste à déterminer comment préserver l'intégrité écosystémique et limiter les impacts sur les écosystèmes aquatiques. Bien qu'essentiels pour la pêche continentale, ces écosystèmes subissent parfois des dommages en raison de la priorité supérieure fréquemment attribué à d'autres utilisations (production d'hydro-électricité, prélèvement de ressources en eau douce pour la consommation ou pour l'agriculture, etc.).

Depuis la création du Comité, beaucoup de jalons ont été posés, mais la performance du Comité doit être améliorée face à un certain nombre de facteurs limitant l'efficacité et l'efficacé de son fonctionnement:

la participation faible ou sporadique des Etats membres aux différentes sessions, souvent avec des représentations de niveau assez inférieur et de nombreux membres inactifs. D'importantes recommandations et décisions à prendre par le Comité n'ont pas pu voir le jour faute de quorum non atteint, nécessaire à la tenue des réunions ;

L'indisponibilité de ressources financières suffisantes pour un bon fonctionnement du Comité reste une autre contrainte majeure.

Face à ces deux défis majeurs, les pays membres ont décidé de réévaluer le rôle du Comité et de trouver des voies et moyens d'améliorer son efficacité comme Organe Régional des Pêches.

Le Comité a ainsi créé un groupe de travail ad hoc de 5 pays membres (la République Démocratique du Congo, la Gambie, le Malawi, le Soudan et l'Ouganda) en décembre 2014 à Lusaka, en Zambie. Ce groupe de travail a procédé à une revue des statuts et des règles de procédure du Comité, les 10 et 11 mars 2015, à Addis Abeba. Cette revue a fait l'objet d'un rapport qui va être soumis à votre bienveillance lors de cette présente session pour discussion et adoption.

Il a été aussi convenu qu'un fond spécial (Fond Fiduciaire du CPCAA) pour les activités du Comité soit mis en place par la FAO pour la contribution volontaire des pays aux travaux dudit Comité. Le budget permettra de financer le plan de travail, à définir de façon inclusive avec les Etats membres qui auront à proposer et à fixer les priorités du Comité pour le plan de travail de l'année 2016, au cours de la présente session extraordinaire.

La participation régulière, en particulier des Délégués de haut niveau, a été une question primordiale du Comité. Je voudrais ainsi saluer et apprécier grandement la présence en nombre suffisant d'États membres pour atteindre le quorum requis, notamment la participation à cette session, encourageante à plus d'un titre, d'honorables ministres, de secrétaires généraux de ministères et de hauts fonctionnaires.

Cette représentation de haut niveau est essentielle pour la présente édition. Des décisions, d'une importance capitale, doivent être prises sur les amendements des statuts et des règles de procédure du Comité, la création d'un fond fiduciaire et la définition d'une feuille de route fixant les priorités du Comité. Cette session marquera, à coup sûr, un nouveau tournant pour la promotion de la pêche continentale et de l'aquaculture dans la Région Afrique.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous saurais gré de bien vouloir découvrir les circonstances atténuantes pour accepter le plaidoyer que je fais pour Secrétariat du Comité. Il a fortement et pleinement besoin de votre soutien et de votre confiance. En son nom, je voudrais vous assurer qu'il ne ménagera aucun effort pour continuer à maintenir le niveau de crédit et d'espérance que vous placez en lui.

De vos décisions et des recommandations formulées au cours de cette session extraordinaire dépendra l'avenir du Comité. Je reste convaincu et persuadé, au vue de cette honorable et auguste assemblée, que le Comité va jouer, dans les années à venir, le rôle qui lui est assigné les états membres, pour le bénéfice de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture en Afrique.

La FAO vous renouvelle sa volonté à cheminer à vos côtés. Elle vous réitère aussi son engagement à appuyer les nombreux efforts que vous déployez sans cesse pour l'amélioration de la situation environnementale, sociale, économique et culturelle des pêches dans leur diversité et leur rôle dans la lutte contre la pauvreté et en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Speech by the Minister of Fisheries and Marine Economy of Senegal**

**NEED ENGLISH TEXT. PLEASE PROVIDE TRANSLATION**

## **Discours du Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime du Sénégal**

Mesdames et Messieurs,  
Chers participants,

La pêche et l'aquaculture occupent une place prépondérante dans la nourriture de l'homme et leurs parts dans notre alimentation ne cessent de croître d'année en année et particulièrement sous le secteur de l'aquaculture.

En effet, selon des études menées entre autre par la Banque Mondiale et la FAO:

- 49% de la production halieutique mondiale est aquacole
- En 2030, 62% de la production halieutique mondiale sera aquacole
- 10 à 12% de la population mondiale tire ses revenus de la pêche ou de l'aquaculture.

Cette position dans ce secteur impose, à nos états à avoir une vision prospective en termes d'objectifs à atteindre. C'est dans ce sens qu'il faudra comprendre, en ce qui concerne le SENEGAL, l'attention toute particulière que son Excellence, Monsieur le Président Macky SALL, accorde à la pêche et à l'aquaculture, en dotant à cette dernière d'un plan de développement accéléré de l'aquaculture dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent. La pêche et l'aquaculture sont à ce titre inscrites parmi les moteurs de croissance sectorielle de l'Axe I du PSE qui leur assigne un rôle central dans le renforcement de la sécurité alimentaire ainsi que la création de richesses et d'emplois.

Le CPCAA, forum unique de dialogue et d'échange d'expériences et d'informations entre les scientifiques et les techniciens des Etats membres, consacre ainsi toute la pertinence de l'option de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République, et offre l'opportunité de réfléchir sur les axes de la politique de pêche continentale et d'aquaculture, alternative crédible face aux mutations profondes et aux problèmes majeurs que traverse la pêche maritime.

Qu'il me soit donc permis de saluer et de magnifier à sa juste valeur, les réalisations importantes du Comité au cours des quarante dernières années.

Mesdames et Messieurs,  
Chers participants,

Conscientes de la baisse progressive des stocks des ressources halieutiques, exacerbée par une demande en perpétuelle hausse, la surexploitation et les mauvaises pratiques de pêche, le Gouvernement du Sénégal a engagé le processus de développement de la pêche continentale et de l'aquaculture, pour le renversement de la tendance actuelle.

La transition vers la pêche continentale et l'aquaculture n'est ni un choix de circonstances, ni un compromis, encore moins une négociation ; il s'agit plutôt d'une décision stratégique basée sur des considérations d'ordre scientifique mettant en exergue les risques d'épuisement des stocks halieutiques en l'absence de mesures correctives.

C'est pour cette raison que Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République, a inscrit la pêche continentale et l'aquaculture parmi les programmes phares du Plan d'actions prioritaires (PAP) 2015-2018 du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Mieux encore, il a érigé la région de Sédhiou en pôle aquacole d'envergure nationale au regard de ses énormes potentialités qui peuvent permettre de développer dans les meilleures conditions, une aquaculture levier de croissance, d'inclusion sociale, de création d'emplois et d'exportation.

A travers le développement de la pêche continentale et de l'aquaculture, il s'agit de mettre à profit l'existence des conditions climatiques favorables, un réseau hydrographique dense de près de 2500 km et l'existence de 718 km de côte.

Sans être exhaustives, les initiatives ci-dessous illustrent cette démarche :

- le Programme de Développement accéléré de l'Aquaculture, un des vingt-sept (27) projets phares du PSE, avec comme objectif principal l'instauration d'une aquaculture commerciale compétitive en mesure de contribuer à hauteur de 10 pourcent aux besoins de consommation des sénégalais et d'apporter des réponses fortes aux problématiques de développement économique et social du Sénégal;
- l'appui des partenaires techniques et financiers pour la réalisation d'importants programmes en matière d'aquaculture, notamment:
  - la composante Aquaculture du PAPEJF financée F CFA à hauteur de 1 milliard 200 millions par la BAD;
  - la composante Aquaculture du Programme de Développement d'une Résilience face à l'insécurité alimentaire au Sahel, financé par la BID à hauteur 1 milliard huit millions (800 000 000) francs CFA;
  - le Programme GCP pour la création d'opportunités d'emplois décents pour les jeunes, financé par la FAO, à hauteur deux cent quatre millions (204 000 000) francs CFA.

Mesdames, Messieurs,  
Chers participants,

Je voudrais avant de terminer mon propos, exprimer mes remerciements à l'endroit de tous les partenaires techniques et financiers, pour l'appui constant accordé au Sénégal dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement.

A ce titre, un satisfécit est décerné à la FAO pour son appui substantiel dans la mise en place des outils d'orientation, de planification et de sécurisation des investissements, parmi lesquels on peut citer :

- les directives techniques assorties d'un Plan stratégique opérationnel ;
- le modèle d'investissement pour les petites et moyennes entreprises (PME) aquacoles ;
- le projet de loi portant Code de l'aquaculture, en cours d'adoption.

C'est dire toute l'importance que le Gouvernement du Sénégal accorde à la tenue de la présente session et combien les attentes sont fortes pour la promotion d'une pêche continentale et d'une aquaculture porteuses de développement économique et social.

Pour ma part, je reste convaincu que les résultats et décisions issus des travaux de la présente session permettront de renforcer les efforts consentis dans ces domaines et d'améliorer les performances de ces sous-secteurs.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la présente session extraordinaire du Comité des Pêches continentales et de l'Aquaculture pour l'Afrique.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

**Blurb (English version)**

**PLEASE PROVIDE THE TEXT FOR THE BLURB IN ENGLISH  
AND FRENCH FOR THE BELOW PARAGRAPH**

**Blurb (French version)**

**À COMPLÉTER**

**BARCODE**